

# Castillon du Gard

Bulletin municipal n°2  
Mars 2009



*Li Manjo Coudena*

\* Autrefois, les Castillonnais vivaient très économiquement et consommaient principalement de la viande de porc, et ne jetaient rien de leur ration de lard... D'où leur surnom, les mangeurs de couenne, « li manjo coudéna »...

## Edito du maire



*Cela fait un an que la nouvelle municipalité est en place. Nous avons réussi à démontrer au cours de cette année qu'une nouvelle conception du service public était possible et que notre façon de gérer était bénéfique pour l'ensemble des administrés.*

*Nous avons mis en pratique sans attendre nos idées : la chapelle romane est devenue une école maternelle et la cantine fonctionne depuis la rentrée de février, ce qui supprime le transport des enfants en bus. Nous avons préservé notre patrimoine en réhabilitant les terrains de tennis et leurs abords. Cent adhérents, pour la plupart habitant le village, ont créé une association et en profitent pleinement. Nous avons solutionné le problème de la « mare » au mas de Raffin. Nos entrées de village commencent à ressembler à ce que les visiteurs s'attendent à trouver lorsqu'ils viennent à Castillon. Nous allons continuer sur cette lancée en aménageant deux carrefours (ceux des abribus), des aires de stationnement et en améliorant la signalétique. Si nous ajoutons la gestion courante de la voirie et des réseaux, la mise en sécurité et l'entretien des édifices municipaux, la mise en place du Centre communal d'action sociale (créé en janvier), les études pour la révision du plan local d'urbanisme et du pluvial, cette année 2009 sera bien remplie.*

*Les manifestations festives et culturelles auront également leur place durant cette année. Le programme est assez fourni et le bulletin vous informe des dates principales. Notre village compte aujourd'hui 17 associations très actives et je tiens à féliciter leurs présidents et présidentes pour l'ensemble des manifestations de l'an passé. Encourageons les en participant massivement car ils le méritent.*

*Je vous demande de faire un effort sur le tri sélectif et de Respecter la propreté aux abords des containers.*

*Notre village et son environnement ont tout à gagner du civisme de chacun. Je souhaite la*

*bienvenue aux nouveaux arrivants. J'espère qu'ils aimeront Castillon comme nous l'aimons, qu'ils sauront découvrir et apprécier toutes les richesses de notre village et nous aider à lui conserver son charme. Enduire murs et façades, planter et entretenir des arbres et des fleurs sont autant d'actions qui embelliront notre village et lui garderont son caractère rural. Sans vous, l'action de la municipalité est insuffisante. Seule la volonté commune peut offrir un résultat qui correspond aux exigences de tous. Je suis persuadé que vous êtes nombreux à penser comme moi.*

**Jean Louis BERNE**

### Rappel

#### Mairie

Le secrétariat est ouvert au public :  
du lundi au Vendredi de 8H30 à 12H  
les Lundi, Mardi et Jeudi de 14H à 18H  
le Vendredi de 14H à 17H30  
Internet : <http://www.castillon-du-gard.fr>  
Contact : [contact@castillon-du-gard.fr](mailto:contact@castillon-du-gard.fr)  
Permanence des élus : samedi entre 10H et 12H

#### La Poste

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30  
Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h  
Samedi de 9h à 11h30 : Tél. 04.66.37.35.54

#### Secours

Maison de retraite (défibrillateur) : 04.66.37.09.09  
Pompiers - Fourmès : 18  
Gendarmerie - Remoulins : 04.66.37.01.11

#### Ecoles :

Primaire (principale) : 04 66 37 04 23  
Maternelle (chapelle romane) : 04 66 37 41 25  
Cantine scolaire : 06 16 83 41 67  
Maison Familiale et Rurale : 04.66.37.09.32

#### Dechets encombrants

Un ramassage des encombrants par les employés municipaux est prévu le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois.  
Inscription en mairie.

#### Ramassage ordures menageres

Le ramassage a lieu tous les vendredis matin.

## Organigramme

Voici le nouvel organigramme du conseil municipal qui tient compte d'un premier bilan et d'une meilleure adéquation des compétences en fonction des problèmes à traiter.

Répartition des conseillers dans les commissions, communales et intercommunales.

### Muriel DHERBECOURT – 1<sup>ère</sup> adjointe



Vice-présidente CCAS  
Commis communales :  
Agriculture, Carrières et  
Environnement, Social  
Emploi et Aide sociale,  
Commission appel offres

Commis intercommunales: Déchets  
ménagers, Aménagement du territoire,  
Habitat, Enfance et Jeunesse,

### Roger PEYRO – 2<sup>ème</sup> adjoint



Commis communales :  
Tourisme, Plu Gestion du  
territoire, Culture et  
Festivités  
Suppléant EPCC - Pont  
du Gard

### Jean Louis BERNE - Maire



Président CCAS et SIAEP  
Commis intercommunales:  
Vice-président Insertion  
Emploi  
Culture, Prévention et  
proximité, Scot pays,  
Ressources humaines et agriculture

### Didier FARIGOULE – 3<sup>ème</sup> adjoint



Commis communales :  
Finances et Budget ,  
Travaux, Commission  
appel offres, Plu Gestion  
du territoire, Ecole  
Cantine Collège

Commis intercommunales : Economie,  
Finances, Communication, Tourisme

### Robert ESPERANDIEU



Commis communales :  
Finances et Budget,  
Tourisme, Plu Gestion du  
territoire, Culture et  
Festivités

Commis intercommunales  
Sport, Réseaux secs et humides

### Luc MOERMAN



Commis communales :  
Ecole Cantine Collège,  
Travaux, Plu Gestion du  
territoire, Commission  
appel offres (suppléant)

Commis intercommunales:  
Enfance et Jeunesse, Prévention et  
Proximité

### Anthony BERNARD



Commis communales :  
Environnement, Travaux,  
Plu Gestion du territoire,  
Commission appel offres  
(suppléant), CCAS

### Katherine DUCROS



Commis communales :  
Social Emploi et Aide  
sociale, Travaux, CCAS

### Frédéric FABROL



Commis communales :  
Agriculture et Carrières,  
Environnement, Culture  
et Festivités, CCAS

### Gérard FRICOTTEAUX



Commis communales :  
Finances et Budget, Plu  
Gestion du territoire,  
Commission appel offres

### Damien GUIRAUD



Commis communales :  
Travaux, Culture et  
Festivités

### Christophe NAVATEL



Commis communales :  
Agriculture et Carrières

### Anne RIVIERES



Commis communales :  
Tourisme, Social,  
Emploi et Aide sociale,  
Culture et Festivités,  
CCAS

### Joachim VALLESPI



Commis communales :  
Travaux, Commission  
appel offres (suppléant)

### Géraldine VILAR



Commis communales :  
Ecole Cantine Collège

## Ecole maternelle

La rentrée scolaire 2008-2009 a été haute en couleur puisque la chapelle romane a été aménagée en école maternelle! Ce fût un grand pari de pouvoir réaliser dans l'été cet important chantier, tout en respectant de très lourdes contraintes budgétaires : "Un grand merci aux entreprises qui ont joué le jeu".

Projet très ambitieux et qui n'était pas forcément gagné pour une ouverture en septembre compte tenu des congés d'été.

La maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux ont été réalisés par Mr Didier Farigoule, délégué aux travaux, qui a décidé de relever de défi durant tout cet été 2008, en accord avec la municipalité.

Pari gagné : une journée porte ouverte a été organisée samedi 31 août pour faire découvrir aux parents ce magnifique endroit totalement réhabilité, au plus grand soulagement de l'équipe municipale et du Directeur.

Ce projet d'école maternelle à la chapelle Romane était vraiment nécessaire afin de permettre à nos tout-petits de pouvoir travailler dans de bonnes conditions. Ce projet était également indispensable pour anticiper une éventuelle ouverture de classe l'année prochaine, compte tenu du nombre d'enfants en constante augmentation. Le rectorat doit en effet confirmer cette ouverture pour la rentrée de septembre 2009. Le transfert des petits à la chapelle romane a permis de libérer tout le bas de l'école primaire.

Dans leur ensemble le personnel enseignant et les Castillonnais rendus sur place, ont été conquis par ce nouvel espace flambant neuf, tout en couleur digne d'une école maternelle !

L'ensemble du bâtiment a été rafraîchi, isolé et remis aux normes électriques. Il est équipé d'un système de climatisation réversible (pompe à chaleur pour le chaud-froid), ce qui devrait, au-delà du confort, réduire nos factures d'électricité par rapport aux vieux radiateurs qui existaient. Un espace sanitaire pour les petits, avec WC, a été créé. Toutes les pièces sont équipées d'un revêtement de sol adapté aux maternelles. Un dortoir a vu le jour. La cour a été entièrement réaménagée : tous ses murs ont été décroûtés et rejointés ; après suppression de la banquette autour de la cour, qui représentait un grand danger pour les petits, le sol a été bétonné (finie la poussière de sable !). Cette année nous pensons poser le revêtement final (revêtement souple, type crèche). Un local vélo a vu le jour suite à la réouverture d'un volume muré. Enfin, une cuisine a été créée dans un espace de rangement désaffecté à l'étage, en vue de la future cantine.

- ✓ Durée des travaux : 3 mois
- ✓ Budget : 98 000 € avec une demande de subvention de 14 543 €
- ✓ Maître d'œuvre : Mairie de Castillon
- ✓ Entreprises retenues :

Lot menuiserie : NICOLAS Louis .....	3384.68 € TTC
Lot maçonnerie : RIZZUTI Francesco .....	12 300.86 € TTC
Lot carrelage : FIATA Alain .....	4719.12 € TTC
Lot électricité : PEDRO Laurent.....	14 792.61 € TTC
Lot plomberie : GARRIDO Samuel .....	9809.96 € TTC
Lot climatisation : GARRIDO Samuel .....	15 580.64 € TTC
Lot terrassement : CARMINATI Frères .....	7104.24 € TTC
Lot peintures : SERVICE HABITAT .....	6353.53 € TTC
Lot revêtement de sol : PEQUIGNOT Michel.....	8107.39 € TTC
Lot doublage cloisons : SERVICE HABITAT .....	7156.71 € TTC



Cour après travaux



Cour en gravier avant travaux

### LE PLUS

Nous tenons à vous informer que l'ensemble de l'aménagement de l'école maternelle et de la création de la cuisine a reçu un avis favorable et sans réserve de la part des services de sécurité et d'incendie.

# Travaux

Bulletin municipal n° 2 - Page 5



## Création d'un accès handicapé :



Avant



Après

Nota : une protection contre le vent est à l'étude

## Création de l'espace sanitaire enfants :

Avant



Après



## Création d'un dortoir (ancienne bibliothèque) :



Avant

Après



## Vestiaire :

Avant



Après



## Classe des tout-petits :

Avant



Après



## Classe des moyens :



## Cantine scolaire

Notre village grandit. Aussi nous devons faire face à une demande toujours plus forte pour accueillir les enfants en cantine scolaire.

Jusque là, la maison de retraite (MARPA) hébergeait cette cantine. Depuis la rentrée 2008, les enfants mangeaient dans une pièce plus petite en sous-sol.

Par ailleurs, la capacité maximale du car nous a contraint à limiter le nombre d'enfants à 52 pour des raisons de sécurité dans le transport qui les emmène de l'école à la MARPA.

Ainsi, la municipalité a pris la décision de déménager la cantine à la chapelle romane. La salle de l'étage a été transformée en réfectoire et une cuisine industrielle a été créée dans un espace de rangement désaffecté.

Cette nouvelle organisation a nécessité un nouveau mode de fonctionnement ; le prestataire se devait de nous livrer les repas jusqu'à la cuisine, la mairie ne voulant en aucun cas prendre la responsabilité sanitaire du transport de la nourriture.

Toutes ces informations ont été communiquées à la MARPA dès juin 2008, afin que l'établissement s'organise et puisse ainsi continuer à assurer la confection et la livraison des repas.

### Synthèse financière:

- ✓ Investissement matériel : 13433 €
- ✓ Gain sur le transport : 5 388 € / an et 606 €/an de repas du chauffeur
- ✓ Gain sur les repas : 6435 repas x 0,54 € de prise en charge mairie soit 3474,90€ / an
- ✓ Gain pour les parents : coût du repas avec le traiteur 3,10€ avec un repas bio par semaine contre 3,50€ précédemment

Fin novembre, suite à une démarche de la municipalité auprès du service vétérinaire pour avoir un avis sur la conformité de cette nouvelle organisation, il est apparu que la MARPA était dans l'impossibilité de livrer le nombre de repas demandé en raison d'un agrément européen qu'elle n'avait pas !

Mr Farigoule, adjoint aux écoles et responsable du projet, a décidé d'organiser une réunion en présence du maire, le 4 décembre 2008, avec les parents et la directrice de la MARPA, afin d'exposer le problème. A l'issue de cette réunion, nous avons demandé publiquement à la MARPA de s'engager dans la démarche de certification.

A ce jour, nous n'avons toujours aucune réponse de la MARPA...



Une enquête sur le choix du prestataire a été réalisée par la municipalité auprès des parents courant janvier. 69 familles se sont exprimées :

- **60,6% pour "Provence Plat"**
- 35,0% pour la maison de retraite
- 4,4% pour « Sud Est Traiteur »

La fabrication des repas a donc été confiée au traiteur "Provence Plat" basé à Avignon.

Ce traiteur dispose d'une légumerie située à Barbentanne, en plein cœur d'une zone agricole.

Il nous livre les repas en plats collectifs en liaison froide.

Le personnel communal assure la remontée en température et le service.



## Organisation de la cantine

Pendant les vacances scolaires de février 2009 des travaux complémentaires ont permis de finir l'aménagement de la cuisine et de la salle de restauration :

- mise en place d'un four industriel 120 couverts (mis à disposition par le traiteur)
- achat d'un lave vaisselle industriel
- achat d'une armoire réfrigérée industrielle
- achat d'un chariot équipé de 15 tables ultra légères
- achat d'un chariot de rangement équipé de 96 chaises
- achat de mobilier de rangement (3 armoires)
- achat de 2 chariots de service en Inox

En service depuis le 23 février 2009, la nouvelle cantine accueille 58 enfants. Progressivement, le seuil maximum avec la nouvelle structure mise en place pourra atteindre 80 enfants.



Pour être en complète conformité avec la législation, nous avons équipé notre personnel communal affecté à la cantine de blouses blanches, de sabots et de charlottes.

Ca y est ! La nouvelle cantine fonctionne bien. Fini la contrainte du car de ramassage, fini les 800€ mensuel que devait payer la municipalité pour le transport, fini la gêne apportée aux riverains.

Notre personnel a pris ses marques et le service est calé. Tous les enfants prennent leur repas en même temps, il n'y a qu'un seul service et les petits commencent à manger dès 12h00. Nous pouvons dire que nous avons réussi ce projet car tous les enfants semblent apprécier les repas servis et surtout tous peuvent enfin passer  $\frac{3}{4}$  heure en récréation avant de reprendre les cours.

A chaque fin de repas, le personnel s'affaire pour débarrasser totalement la grande pièce qui doit continuer à servir de salle de motricité pour toute l'école, mais aussi de lieu d'accueil pour les associations en soirée.

### LE PLUS

Suite à de nombreuses demandes des parents, la municipalité a fait le choix de proposer à nos enfants **un repas BIO par semaine** ce qui est très avant-gardiste sur notre département.

#### La Cuisine :



Avant



Après



#### Le Réfectoire :



## La mare du mas Raffin

La mare du mas Raffin a enfin disparu !

Courant novembre, la municipalité a réalisé des travaux de voirie au point bas du mas Raffin. Trois grands puits perdus reliés entre eux et capables d'absorber 22m<sup>3</sup> ont été réalisés. Ainsi lors des fortes pluies nous disposons d'une capacité de stockage qui évite une inondation immédiate de la route comme par le passé.

Avec cet hiver plutôt pluvieux, nous avons pu à plusieurs reprises mesurer l'efficacité de ces travaux : même lorsqu'il y a saturation des puits, la route demeure praticable.

- ✓ Budget : 8 622 € TTC
- ✓ Maître d'œuvre : Mairie de Castillon
- ✓ Entreprise retenue : Cornillaux

Avant



Après



### PLUVIAL

Un groupe de travail se penche actuellement sur l'étude hydraulique réalisée en 2004 par le cabinet B3R afin d'apporter des solutions appropriées à ce problème majeur

## Bureau des adjoints

Au cours de cet hiver pluvieux, les employés rattachés au service de la voirie ont procédé à la réfection du bureau des élus. Aujourd'hui, ce local est plus approprié à la réception du public : la pièce est devenue, à moindres coûts, lumineuse et agréable. Nous vous invitons chaleureusement à nous rendre visite !

Cependant, les travaux de voirie et d'entretien du village restent leur priorité.



### URGENT

Des travaux de remise en conformité électrique vont devoir être entrepris à l'école primaire car depuis plusieurs années, les remarques des organismes de sécurité n'avaient pas jusque là été pris en compte (appareillage d'éclairage non raccordés à la terre).

Il en est de même pour l'installation électrique de la mairie, qui est totalement en dehors des normes électriques actuelles.

Ces travaux devraient être engagés cette année.

## Croix de Benoît

La commission culture et patrimoine a pris la décision de procéder à l'enlèvement du pressoir à huile datant de la fin du Moyen Age. Sa structure en bois était dans un état de délabrement et de pourriture le plus complet. Le socle et la colonne ayant supporté la croix de Benoît ont été déplacés. Elle n'était plus visible des promeneurs et des habitants. La restauration sera faite gracieusement par la carrière la SNET. La croix de Benoît avait été érigée en 1681 et avait fait déjà l'objet de deux déplacements dans le passé.

Un rendez-vous est pris courant juin 09 pour son inauguration.



## Terrains de tennis et club house

A l'entrée du village, la commune disposait d'un local bâti en pierre du Gard, qui était dans un état de délabrement consternant. Les terrains de tennis existants en trop mauvais état ne permettaient pas de relancer un club sur la commune.

C'est pourquoi dès notre arrivée, nous avons annulé la promesse de vente signée par l'ancienne équipe municipale (voir bulletin n°1) puis nous avons entrepris des travaux de rénovation: nettoyage et rafraîchissement du club house, changement des baies vitrées, réparation de l'angle du toit et gros nettoyage.

Les terrains ont été équipés d'un éclairage commandé par une minuterie, et la pose de barrières rigides a permis de fermer cet espace. Pour finaliser

cette rénovation, les grillages des deux terrains ont été changés.

Ces travaux ont permis de redonner vie à ce lieu de rencontre et le club de tennis a pu renaître (+ de 100 inscrits).

L'ensemble des infrastructures a été confié au Tennis Club de Castillon avec qui nous avons signé une convention.

Le club, affilié à la Fédération, compte une centaine d'inscrits et a déjà 2 équipes engagées en FFT.

L'inauguration a eu lieu le 5 octobre 2008 en présence de Mr Roubaud Député du Gard et Mr Sauzet Conseiller Général du Canton.

### LE MOINS

Des dégradations sur la barrière extérieure (poteaux couchés au sol) ont déjà été commises, il y a un mois, sur les terrains, entraînant un dépôt de plainte.

- ✓ Budget : 39 107 €
- ✓ Maître d'œuvre : Mairie de Castillon
- ✓ Entreprises retenues :

Peinture et nettoyage: Service de l'Habitat ....	1 589 € TTC
Baie vitrée: La Pose S'impose.....	4 726 € TTC
Eclairage - Electricité: AMJL.....	7 543 € TTC
Clôtures et grillage: Languedoc Clôture .....	10 350 € TTC
Réfection des terrains : ST Groupe.....	14 899 € TTC



Avant



Après



Inauguration des tennis



## Entrée du village

Les entrées du village font parties de nos priorités.

La placette devant les terrains de tennis se devait de prendre un autre aspect, maintenant qu'ils sont opérationnels.

Nous avons donc engagé des travaux de voirie et paysagé cet espace.

Les conteneurs à poubelles ont été déplacés et seront bientôt cachés par un mur en pierre du Gard dans la continuité du local du tennis.

Des bordures en pierre du Gard délimitent 2 grands massifs équipés d'un système d'arrosage par goutte à goutte. Les cantonniers ont arboré ces

### BIEN VU

Nous avons demandé une prise en charge de tous les végétaux à la pépinière du département qui l'a acceptée.

massifs de 96 conifères, résineux et plantes de garrigue.

Le parking sera fermé par un portique surbaissé pour éviter les

stationnements répétés de poids lourd et autres camping-cars. Les derniers poteaux EDF disgracieux, qui sont encore présents, vont disparaître pour laisser place à de jolis candélabres.

L'espace ainsi clos se trouve plus sécurisé pour tous les enfants puisqu'il n'y a plus de passage de voiture. Pour accéder plus facilement aux containers à poubelle depuis la route, nous allons créer un petit parking derrière la haie.



Avant

### OBLIGATIONS

Après avoir passé le marché aux entreprises, le conseil général nous a interdit de continuer à utiliser les 2 accès qui existaient. C'est pourquoi nous avons dû retravailler le projet et fermer l'accès Nord. Nous avons mis à profit cette contrainte pour créer une bande de promenade en béton tout le long des terrains.



Après

- ✓ Budget : 28 763,20€
- ✓ Maître d'œuvre : Mairie de Castillon
- ✓ Entreprises retenues :

Voirie : Ets Bachevalier .....	26 096,12 € TTC
Préparation espace paysagé : Ets Bachevalier.....	1 333,54 € TTC
Arbres et plantes : Pépinière du département .....	96 plants gratuits
Dalle conteneur : Ets Bachevalier .....	1 794 € TTC





## Etat des finances

### Situation financière

Extrait du rapport « Situation financière de la commune de Castillon du Gard », établi en mars 2008 par le trésorier de Remoulins (consultable sur demande en mairie) :

« Les efforts consentis en 2005 pour améliorer l'équilibre de la section de fonctionnement n'ont pas été maintenus en 2007. Au contraire, les charges réelles de fonctionnement ayant augmenté dans des proportions beaucoup plus importantes que les produits de même nature, la commune a enregistré une forte baisse de son résultat comptable

La situation financière de la commune connaît donc aujourd'hui un équilibre précaire et les marges de manœuvre de la commune sont relativement ténues :

- Bien que de 2003 à 2007, la commune n'ait pas eu recours à l'emprunt, l'encours, actualisé des prêts sur les travaux en cours de réalisation, reste élevé par rapport à la capacité financière de la commune. A l'avenir, les souscriptions d'emprunts ne pourront qu'être mesurées.
- L'absence de réserves ne permet plus de nouveaux prélèvements.

Aussi, la commune se doit-elle de retrouver une capacité d'autofinancement suffisante notamment pour faire face à ses projets (réaménagement de l'école ; réfection de l'église ; travaux d'assainissement pluvial...). A cette fin, la commune doit s'attacher à conforter l'équilibre de sa section de fonctionnement notamment en veillant à maîtriser l'évolution de ses dépenses courantes de gestion et en augmentant si possible ses produits.  
(...)

### Audit financier

Face à ce constat, la municipalité a mandaté le cabinet F2E Consulting, spécialisé dans les audits financiers des collectivités, pour connaître exactement le bilan des finances municipales et des conséquences qui en découleront pour l'avenir.

Après une hausse de 6,2 % en 2006, les charges ont de nouveau fortement progressé en 2007 : +10,1 %.

Avec un bond de plus de 15 % en un an, les frais de personnel expliquent pour une large part cette évolution. De 2004 à 2007, l'augmentation des charges de personnel s'établit à près de 40 %. Alors qu'ils représentaient 37 % des charges en 2004, ils en constituent désormais 44 % soit 270 €/hab, la moyenne départementale se situant dans les communes de même taille à 255 €/hab.

La collectivité n'a pas modifié le mode de gestion ou l'organisation des services municipaux. Aussi, l'évolution tient-elle essentiellement à la gestion des ressources humaines dans la commune : régime indemnitaire, heures supplémentaires, gestion des remplacements, question de l'absentéisme...

Bien que déjà supérieur à la moyenne départementale (217 €/hab au lieu de 183 €/hab), le poste « Autres charges courantes » (fournitures, entretien, énergie, assurances, alimentation, festivités...) continue d'augmenter sensiblement en 2007 : + 6,8 %. » (...)

Terrains jeunes : Il est à noter que la commune, en pratiquant des prix de vente nettement inférieurs à ceux du marché, ne tire pas le meilleur profit de ses cessions de terrains.

### TOIT DE L'ÉGLISE

Le toit de notre église est en très mauvais état et d'importantes fuites d'eau ont été constatées ; l'ensemble de la charpente et de la toiture est très endommagée et fragile. Nous craignons pour la sécurité de l'édifice et des personnes. Une estimation des travaux avait été réalisée en 2007 par l'ancienne municipalité. Il faudrait engager la somme de 310.960€ pour pouvoir la remettre en état. Nous n'avons pas ce budget et à ce jour, les subventions accordées en 2007 ne suffisent pas... Des contacts ont été pris avec des entreprises.

# Budget

Bulletin municipal n° 2 - Page 13

## Subventions aux associations

✓ Chorale Rien qu'un cœur .....	250 €	✓ Association Manava .....	100 €
✓ Anciens combattants .....	230 €	✓ Association Arc .....	100 €
✓ Ikebana international .....	380 €	✓ La Boule au bouchon .....	360 €
✓ Don du sang .....	100 €	✓ Association MFR .....	150 €
✓ Amicale Jules Ferry (APE) .....	980 €	✓ Entente sportive Pont du Gard .....	3364 €
✓ Amicale Pompiers Fournès .....	200 €	<i>(cette indemnité est versée au prorata du nombre d'habitants soit 2,29€ / hab.)</i>	
✓ Association Ball Trap .....	150 €		

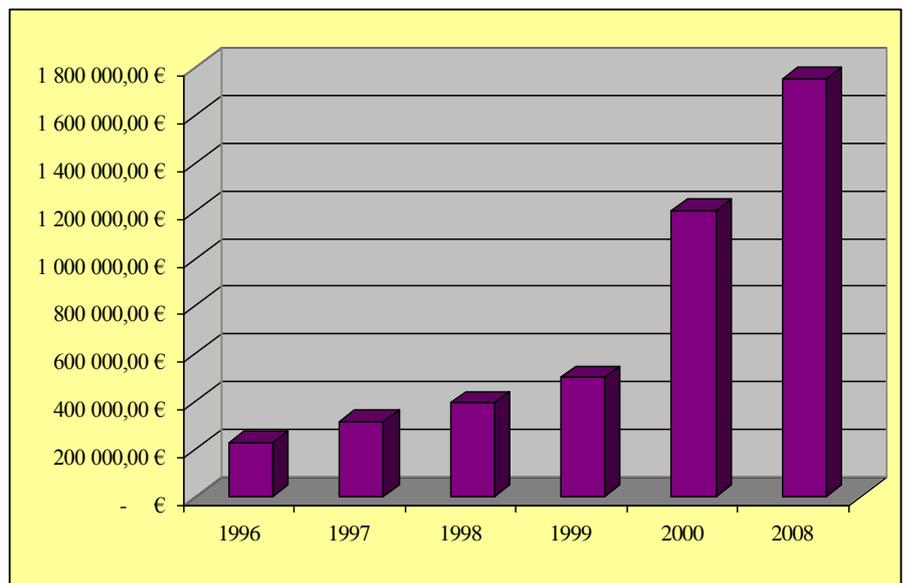
## Dette au 31/12/2008

Notre municipalité est fortement endettée.

Pour 2009 nous devons rembourser la somme de 158 742,28€ d'emprunt, correspondant à :

- 104 781,51€ de capital
- 53 960,77€ d'intérêts

L'endettement accumulé au cours des dernières années ne nous permet plus d'emprunter.



Emprunt	Année souscription	Montant	Reste à payer	Fin du crédit
Viabilité terrains	1996	106 714,31 €	11 843,80 €	Mai 2010
Viabilité terrains	1996	119 445,36 €	65 439,53 €	Avril 2014
Bâtiment Ecole Création d'une classe	1997	91 469,41 €	23 043,34 €	Juil. 2012
Bâtiment école Autre classe supplé	1998	76 224,51 €	20 651,21 €	Oct. 2012
Bâtiments communaux Façade mairie	1999	106 714,31 €	39 349,77 €	Avril 2014
Voirie Pavage du village	2000	167 693,92 €	70 965,07 €	Déc. 2014
Bâtiment Projet d'école château d'eau	2000	533 571,56 €	220 903,09 €	Nov. 2014
Pluvial Les Perrières	Début 2008	463 094,63 €	455 189,26 €	Avril 2038
Achat petite maison assoc. place village	Début 2008	90 000,00 €	78 530,95 €	Juin 2022

## Les Dépenses

### Frais de fonctionnement

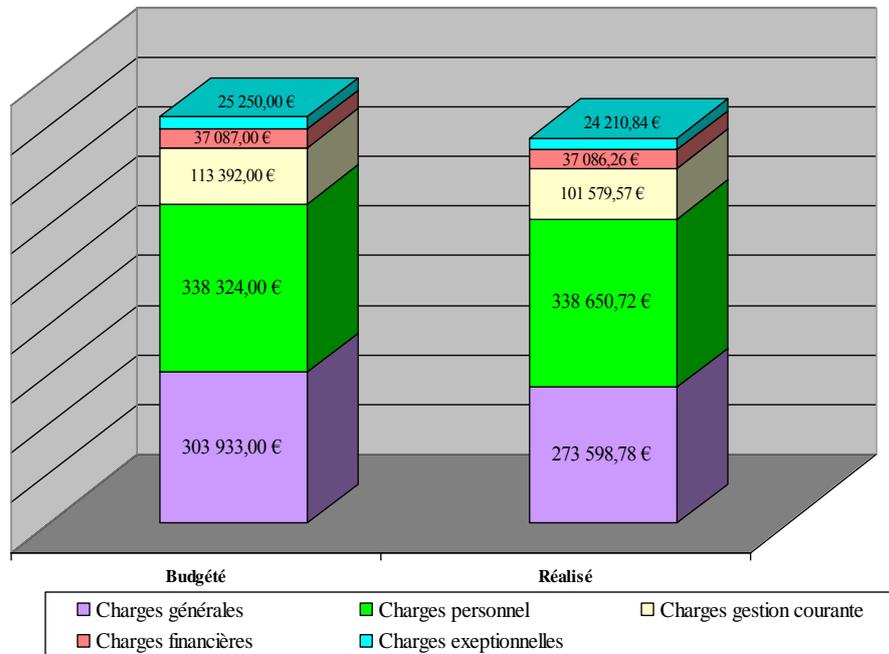
Depuis notre arrivée, nous reprenons les dossiers un à un (télécom, informatique, assurances, photocopieur mise en concurrence des fournisseurs...) pour faire une analyse précise de chacun et y apporter les corrections nécessaires.

L'objectif est de réduire au maximum les frais de fonctionnements non encadrés et inutiles.

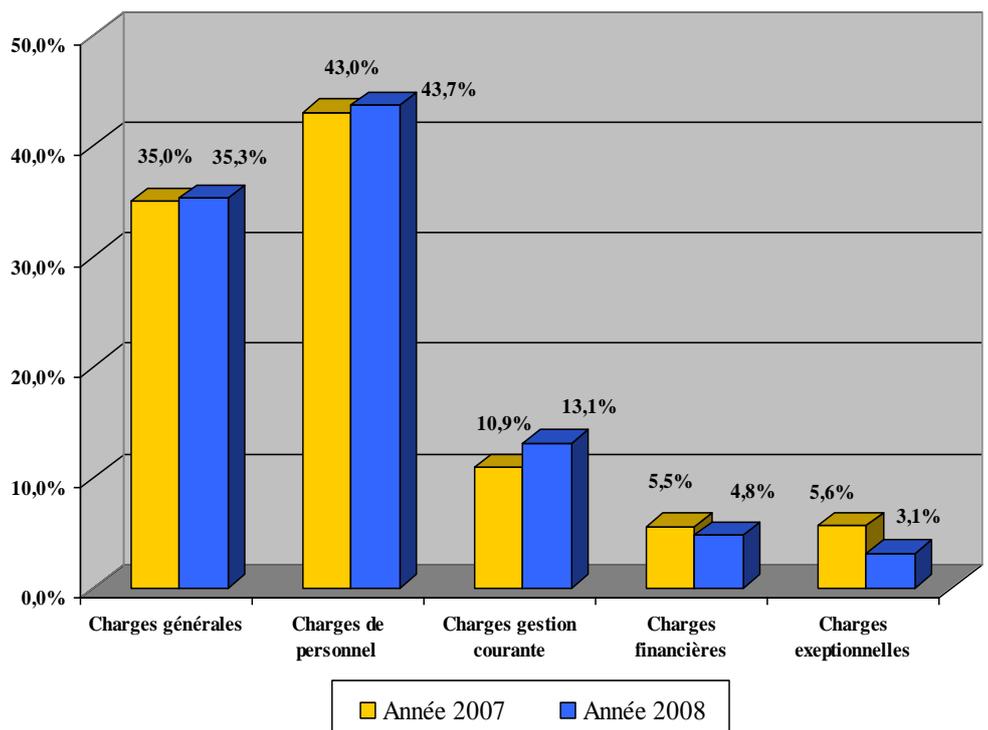
En partant d'un budget équilibré voté en mars 2008, nous avons cette année, avec une gestion « saine », réalisé 42859,83€ d'économie en frais de fonctionnement, sans pour autant nuire à la réalisation de travaux et de mise en route de projets.

Cette somme sera créditée au budget 2009.

### Total des dépenses de fonctionnement 2008 : 775 126,17€



### Répartition des dépenses de fonctionnement



### VIAGER PARSUS

En 1997 la municipalité a signé un acte d'achat sous forme de viager pour l'acquisition de la maison de Mr Parsus (maison qui fait l'angle en face de la mairie) pour un montant de 289 653€.

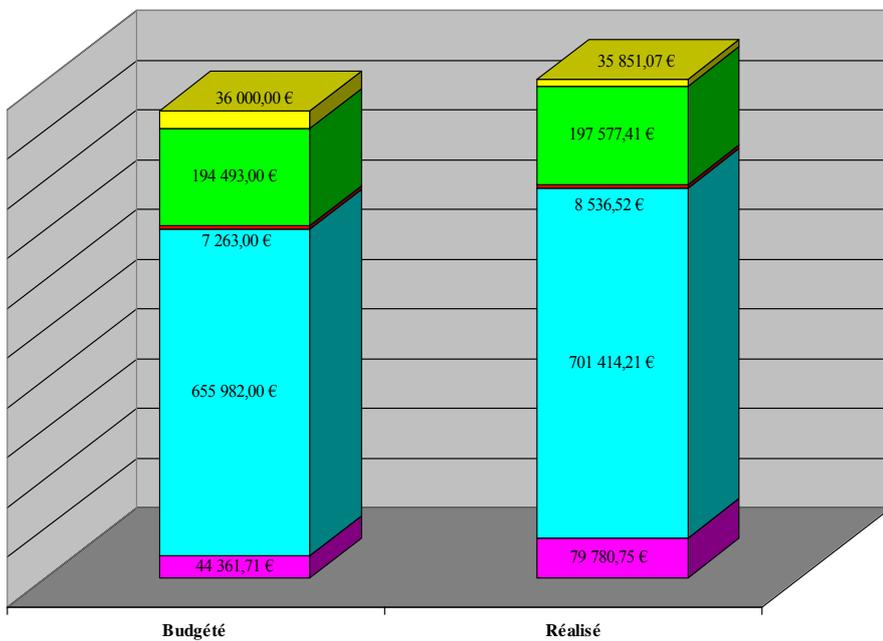
Cette année la municipalité a dû déboursier 24 210€.

Depuis 1997, cette acquisition a coûté aux contribuables la somme de 360 295 €.



## Les Recettes

### Total des recettes de fonctionnement 1 023 159,96€



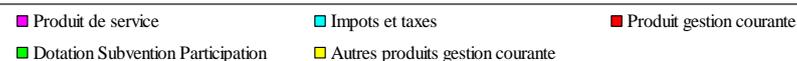
### COMMERÇANTS

La municipalité a mis en place des conventions avec les commerçants et les restaurateurs occupant le domaine public.

Ces conventions signées conjointement permettent de régler et de couvrir la responsabilité de la municipalité.

Cette taxe dont le montant varie en fonction de la surface occupée et de l'activité est conforme à la loi en matière d'occupation du domaine public.

Les taxes demandées s'échelonnent entre 32€ et 240€ par an.

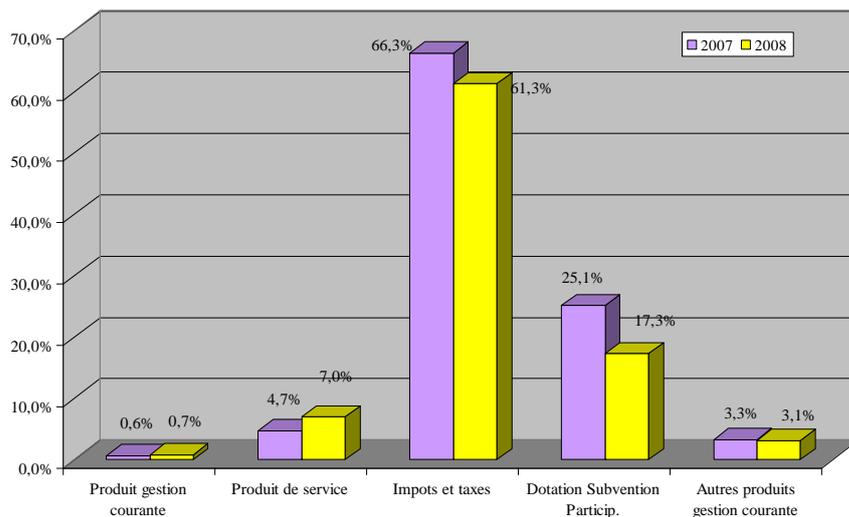


### Répartition des recettes de fonctionnement

#### Taxes appliquées sur la commune

Le produit des impositions directes réglées par les ménages (TH-TF) est de 366 208 € pour l'année 2008, soit 249€/hab alors que la moyenne régionale s'établit à 351 €/hab.

En 2008, les taux d'imposition ont augmenté. Toutefois, ils restent inférieurs aux moyennes régionales :



	Commune	Département	National
Foncier bâti (TF)	9,49 %	22,92%	18,60%
Foncier non bâti	49,44%	64,70%	44,43%
Taxe d'habitation (TH)	10,77%	15,68%	14,48%
Taxe locale d'équipement	4%		
Taxe assainissement eau	1269,60 €		
Cotisation aux pompiers	25 093,86€		

## Commission urbanisme

Un formidable outil de concertation entre les élus et les administrés! Composée de membres du conseil et d'administrés, la commission extra-municipale participe aux réflexions sur des projets. Elle analyse à titre consultatif les questions sur des thèmes majeurs. Ainsi s'est mise en place sur Castillon la première commission extra municipale sur l'URBANISME. Une réflexion est menée sur le développement de notre commune, en tenant compte des infrastructures, des réseaux, et sur le besoin, si nécessaire, de procéder à la révision du PLU (Plan local d'urbanisme).

### Membres externes :

Jacques COLLAVIZZA ..... Max DEVILLE  
Jean-Yves GREHAL..... Marcel ODE  
Jean REGARD ..... Jean-Yves REY

### Membres du Conseil Municipal

Anthony BERNARD..... Robert ESPERANDIEU  
Didier FARIGOULE..... Gérard FRICOTTEAUX  
Damien GUIRAUD..... Roger PEYRO

## Réseau électrique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ERDF (ex EDF) a mis en place un nouveau mode de financement des extensions et des raccordements électriques, résultant de l'application de trois lois : loi électricité du 10 février 2000, Solidarité et renouvellement urbain du 13 décembre 2000, Urbanisme et habitat du 2 juillet 2003.

Pour les collectivités en charge de l'urbanisme (ce qui est notre cas), les répercussions sont très importantes au niveau de l'organisation et en terme financier.

Cette réforme met à la charge des collectivités, pour tout dépôt de permis de construire 60 % du coût d'extension des réseaux électriques. Il en résulte un transfert de charges au détriment des budgets communaux et intercommunaux.

Nous cherchons des solutions de financement pour compenser cette nouvelle charge importante pour notre budget.

## RAPPEL

Tout dépôt de sacs poubelles domestiques déposés dans la zone des colonnes ou sur la voie publique fera l'objet d'un PV (voir délibération conseil municipal du 12 juin 2007)

Encore beaucoup trop d'actes d'incivisme sont constatés. Nos employés communaux doivent régulièrement enlever des tas d'immondices au pied des containers !! Ceux situés au lieu-dit de la Pompe détiennent le triste record !



## Columbarium

Un columbarium est mis à la disposition des familles pour leur permettre d'y déposer les urnes funéraires moyennant une participation forfaitaire.

Les cases de columbarium sont concédées :

- aux personnes décédées à Castillon du Gard quel que soit leur domicile,
- aux personnes domiciliées à Castillon du Gard alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune.
- aux personnes non domiciliées dans la commune mais ayant droit à l'inhumation dans une concession familiale.
- aux personnes tributaires de l'impôt foncier sur la commune.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat mairie

## SICTOMU

Pour les personnes désirant acquérir des poubelles individuelles (nouveaux arrivants par exemple), veuillez appeler le Sictomu au :

04 66 22 13 70



## CCAS

Par délibération du conseil municipal en date du 22 janvier 2009, le CCAS, Centre communal d'action sociale, a été créé. Il est composé de 10 membres, dont 5 élus parmi les conseillers municipaux et 5 nommés à l'extérieur par le Maire. Ce dernier est Président.

### Quelles sont ses fonctions ?

Il anime une action générale de prévention et de développement social, et s'adresse aux familles, aux jeunes, aux personnes âgées, handicapées, ainsi qu'aux personnes en difficulté.

Dès que l'organisation sera mise en place, des permanences seront tenues. Elles seront communiquées ultérieurement.

Pour les fêtes de fin d'année, les personnes âgées de plus de 80ans et vivant seules ont reçu la visite des élus à leur domicile. Outre un moment chaleureux partagé, chacun a pu recevoir un colis de Noël de la part de la municipalité.

### Membres du Conseil Municipal

Muriel DHERBECOURT - Anne RIVIERES -  
Katherine DUCROS - Anthony BERNARD -  
Frédéric FABROL

### Membres externes

Solange CHAMPAGNE - Joséphine ANDREOLI-  
Bernadette PAUME - Emmanuel ROBERT -  
Yannick ODE

## Accueil nouveaux arrivants

Dans le souci de connaître et d'intégrer les nouveaux Castillonnais, l'équipe municipale a décidé de mettre en place une cérémonie d'accueil. La première s'est tenue le jeudi 5 février autour d'une galette et d'une collation de bienvenue.

Un livret d'accueil spécialement réalisé par Mr Roger Peyro, adjoint à la culture, leur a été remis à cette occasion. Le nombre important des participants a prouvé la nécessité d'une telle initiative qui sera reconduite dorénavant chaque année.

## Personnel communal

Le personnel communal affecté à l'entretien de la voirie est chargé de différentes missions dans l'intérêt de la commune. Ils viennent d'être dotés d'une nouvelle tenue et adopteront dès le 1<sup>er</sup> mars de nouveaux horaires plus appropriés à leur mission. Sous couvert de M. le maire et de l'adjoint chargé de la bonne organisation et de la répartition des travaux, ils assureront auprès de la population toutes les tâches conformes à leurs obligations.



## Résidence de tourisme

La vigne située juste après le château de Bellevue, en allant sur Remoulins, a été classée en zone touristique par l'ancienne municipalité, lors de la dernière révision du PLU, avec un COS de 0,40. De ce fait, des promoteurs s'intéressent à cette zone de 19 640 m<sup>2</sup>.

Lors d'une réunion publique qui a eu lieu vendredi 27 février 2009, « LP Promotion » a présenté son projet de résidence touristique sur cette parcelle. Une réflexion approfondie permettra de donner une suite favorable ou non à ce projet, dans la mesure où la commune ne veut engager aucune dépense à sa charge pour sa mise en oeuvre. Nous vous tiendrons informé sur l'évolution de ce dossier.





## Chemin de l'Articoyse

Le chemin de l'Articoyse, chemin pittoresque sous le café, avait subi des dégradations 2002 suite aux pluies. Des travaux avaient été engagés mais ils ont été vite abandonnés

Depuis juin 2008, un éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Vaucluse encadre un chantier d'insertion pour des jeunes en difficultés. Régulièrement, une à deux fois par semaine, ils sont intervenus sur ce chemin de Castillon du Gard, pour lui redonner quelques « lettres de noblesse »...

C'est une partie infime du patrimoine et de l'histoire de Castillon qui ressurgît. D'autres aménagements ou embellissements pourraient y être apportés encore.

Bientôt, vous pourrez vous rendre vers la chapelle de Saint-Caprais en famille et marcher sur les traces de vos aïeux.

Nous vous invitons à découvrir ce chemin chargé d'histoire !



## Ecole Jules Ferry

Les effectifs de l'année scolaire 2008-2009 sont de 119 élèves répartis ainsi :

1	Nathalie GUERIN	26 élèves dont 12 PS et 14 MS
2	Christine PORTELLI	23 élèves dont 15 GS et 8 CE1
3	Agnès HORNUNG	19 élèves dont 19 CP
4	Christine CROUZIER	22 élèves dont 9 CE1 et 13 CE2
5	Edouard GIUDICELLI	29 élèves dont 19 CM1 et 10 CM2

\* PS, MS et GS = Petite, Moyenne et Grande Section de maternelle

# MFR



## Maison Familiale Rurale du Pont du Gard

Les Codes Bas  
Route d'Uzès  
30210 Castillon du Gard  
Tél. 04 66 37 09 32 - Fax 04 66 37 21 40  
eMail [mfr.castillon@mfr.asso.fr](mailto:mfr.castillon@mfr.asso.fr)

*Etablissement de Formation par alternance*

Formations ministère de l'agriculture :  
4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole  
Seconde générale et Technologique  
BEPA Services aux personnes-  
Bac Technologique Sciences et Technologie de  
l'Agronomie et du Vivant

Formations en apprentissage :  
CAPA Services en Milieu Rural  
CAP Petite Enfance

Ecole technique Privée :  
Préparation aux concours auxiliaire de  
puériculture et aide soignante

14, les codes bas - Castillon du Gard  
Tél : 04.66.37.09.32 - Fax : 04.66.37.21.40  
eMail : [mfr.castillon@mfr.asso.fr](mailto:mfr.castillon@mfr.asso.fr)  
Site : <http://mfr-pontdugard.com/>



## Crèches intercommunales

Deux micro-crèches ont été créées sur les communes de Comps et Collias. Elles s'ajoutent aux crèches d'Aramon, Estézargues, Remoulins, et Vers-Pont-du-Gard. En parallèle existe également tout un réseau d'assistantes maternelles.

### Comment vous inscrire ?

Afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque famille du territoire, toutes les demandes, même si elles ne peuvent être satisfaites dans l'immédiat, doivent être recensées.

### Pièces à fournir

- ✓ un justificatif de domicile sur la commune
- ✓ extrait d'acte de naissance dans le mois qui suit la naissance

### Suite donnée

Les demandes seront étudiées en commission. Les attributions se feront en fonction des capacités d'accueil des établissements.

En cours d'année, les places qui se libèrent (déménagement, arrêt de fréquentation d'un enfant... ) seront attribuées immédiatement à partir de la liste d'attente. Quelle que soit la décision, la réponse vous parviendra par courrier rapidement.

- Réponse positive : vous serez amenés à contacter la directrice de l'établissement dans lequel votre enfant aura obtenu une place. C'est elle qui établira avec vous la date d'entrée, la période d'adaptation et les règles de vie de la structure.
- Réponse négative : votre demande sera reconduite sauf avis contraire de votre part.

### Mode d'accueil individuel

Pour vous orienter vers les assistantes maternelles libres agréées, contactez Mme Vanessa Gavilan, Responsable du Relais Assistantes Maternelles Communauté de Communes du Pont du Gard (21 Ave du Pont du Gard - BP 39 - 30210 Remoulins) tel : 04 66 37 65 77 - port : 06 21 35 01 29

### Mode d'accueil collectif

Pour vous inscrire, il faut retirer une fiche de pré-inscription :

- auprès des directrices de crèches dans la structure la plus proche de votre domicile
- auprès de Mme Christiane Luneau, Coordinatrice Petite Enfance de la Communauté du Pont du Gard (Remoulins) tel : 04 66 37 65 79 – port : 06 15 63 72 30
- en téléchargement sur le site [www.cc-pontdugard.fr](http://www.cc-pontdugard.fr) rubrique « Petite enfance »

### Multi-accueil

- ✓ Aramon 04 66 57 46 93
- ✓ Estézargues 04 66 57 11 27
- ✓ Remoulins 04 66 57 43 48
- ✓ Vers-Pont-du-Gard 04 66 22 89 58

### Micro-crèches

- ✓ Comps, Collias

### CARTE JEUNE

Dans le cadre de sa mission de développement territorial et d'un large partenariat avec les communes et les groupements de communes, l'EPCC du Pont du Gard souhaite intensifier sa politique à l'égard du jeune public, enfants et adolescents : gratuité totale d'accès au Site du Pont du Gard et à ses équipements (musée, ciné, ludo) à tous les jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans inclus.

Une "carte jeune", offerte par votre mairie et l'EPCC Pont du Gard, valable pour une année civile, sera ainsi mise à disposition de tous les enfants et adolescents dans leur mairie.

\*EPCC : Établissement public de coopération culturelle



## Liste des associations

### Amicale des Parents d'Elèves

Place du 8 MAI 1945  
Mr David COUDIER ..... 06.18.45.85.64  
Mail : [ape.castillondugard@hotmail.fr](mailto:ape.castillondugard@hotmail.fr)

*L'APE est une association qui a pour but de financer les activités, abonnements de livres, Noël et voyages des enfants de notre école :*

✳ *Vendredi 20 mars à 16h30, devant l'école et samedi 21 mars devant la mairie : vente de plantes (Samedi à 11h, concours de plantations pour les enfants autour des arbres du village)*

✳ *Dimanche 5 avril de 8h à 18h: Foire Artisanale.*

✳ *Vendredi 8 mai à partir de 12h : Repas Pour que ces manifestations soient une réussite pour la joie des enfants. Venez nombreux !*

### AREC - Randonnée et culture

Chemin de la Cigale  
Mme Brigitte PEYRO..... 04.66.37.26.59

*AREC, association randonnée et culture, regroupe une vingtaine d'adhérents qui se retrouvent tous les samedis pour de belles balades culturelles dans notre région. Nous avons pris en charge la journée du patrimoine en septembre 2008 qui a été un succès. Nous avons participé au téléthon 2008. Pour 2009, une journée sur le sentier de Pagnol à Aubagne, une descente du Gardon en canoë et un W.E en Cévennes sont programmés en plus des sorties habituelles.*

### Association quartier sud - Défense pluvial

Chemin Croix de Benoît  
Mr Gérard FRICOTTEAUX ..... 04.66.37.28.10

*L'association représente ses membres auprès des collectivités et des pouvoirs publics pour les problèmes d'écoulement des eaux pluviales et pour toutes les questions liées à l'amélioration et au développement de la vie de ces quartiers.*

### Association des anciens combattants

Place du 8 Mai 1945  
Mr Maurice ODE.....04.66.37.02.72

*L'association des anciens combattants a pour but de regrouper les anciens combattants de toutes les guerres, mais également de maintenir chaque année ce devoir de mémoire, en commémorant différentes cérémonies au monument aux morts. Le dépôt d'une gerbe, l'apéritif pris en commun entretiennent ce souvenir qui doit se perpétuer avec l'aide des jeunes générations.*

### A.S.C.A.L.A. - Loisirs

4 Impasse du jeu de mail (Fournès)  
Mr André VILLARD .....04.66.37.36.28

*Accueille tous les publics. Tous les lundis après-midi, activité « jeux de cartes » à la maison des associations. Programme 2009 :*

✳ *Mercredi 8 avril : Croisière et balade en petit train aux Saintes Marie de la Mer / 52 €*

✳ *Du 8 au 15 mai : voyage circuit en Sicile - Inscript. en cours / 1 148 € - Acompte de 400 €.*

✳ *Mercredi 10 juin : « visite insolite aux temps jadis » à La Forteresse de Mornas / 61 €*

✳ *Jeudi 3 septembre : rendez-vous à la salle des Remparts de Castillon pour une journée gratuite autour du thème du bien-être - de 9h30 à 11h45, présentation des produits, repas confectionné par un traiteur et mini loto.*

✳ *Du 19 au 24 octobre : Séjour au pays Basque. Projet en cours d'élaboration / ~ 460 €.*

### Ball trap

Chemin de la Berrette  
Mr Michel PRIVAT .....04.66.37.09.38

*L'association du Ball trap est une des plus ancienne association du village Chaque année, des concours sont organisés et rassemble les fines gâchettes de la région.*

# Associations

Bulletin municipal n° 2 - Page 21

## AMRITA - Yoga

Chemin Baraquette  
Mme Carole FABROL ..... 06.12.18.49.62  
Mme Chantal RICHER - Christine HAZELL

*L'association a vu le jour à Castillon le 16/10/2008. Cela faisait deux ans que des cours de Yoga étaient organisés par le club de Remoulins « La cerisaie ». Après deux années de vie commune, les membres de Castillon ont désiré créer une Association, donnant ainsi vie à AMRITA. Elle compte aujourd'hui 10 membres actifs. Elle vous propose des cours de YOGA, assurés par la professeur Marie Freslon. Ils sont destinés à tous et ont lieu chaque jeudi soir. (Hormis pendant les vacances scolaires) de 18h15 à 19h30 à la Maison des Remparts.*

*Si vous recherchez une activité qui vous apporte bien être et sérénité, n'hésitez à nous contacter ou nous rencontrer pour découvrir tous les bienfaits du Yoga.*

## Beauté de Castillon - Sauvegarde patrimoine

7, rue du Presbytère  
Mr Michel BOUQUIN..... 04.66.37.06.29

*Notre association a pour objet la protection et la mise en valeur du village. Depuis son assemblée générale de 2008, elle a élargi son action à l'animation culturelle.*

*Elle compte une centaine de membres. La cotisation est de 15 € par foyer (10 pour une personne isolée).*

## Comité des fêtes

Place du 8 Mai 1945  
Mr Simon LLORET..... 06.98.39.44.01

*L'association du comité des fêtes regroupe jeunes et moins jeunes pour l'organisation de différentes fêtes sur la commune. La fête votive et les manifestations festives qui en découlent, permettent de maintenir ces moments de convivialité indispensable à la vie du village*

## La boule au bouchon Castillonnaise

Chemin Neuf  
Mr Francis LITCHLIN .....06.62.12.52.77

*L'association a été créée en mai 2008. Elle n'est affiliée à aucune fédération de pétanque. Elle reste dans l'esprit village. En 2008, elle a participé à plusieurs manifestations :*

- ✕ Fête de la musique
- ✕ 14 juillet
- ✕ Fête votive
- ✕ Création de la journée Louis Ode
- ✕ Téléthon

*Cette année, l'association devrait innover avec une journée « Spéciale Jeunes », en partenariat avec le conseil général.*

*Nous invitons l'ensemble des joueurs à bien vouloir assister et faire acte de candidature pour l'élection au renouvellement du bureau qui aura lieu le vendredi 27 mars 2009, salle des associations à 18h30.*

## Les amis de la St Hubert - Chasse

RN 86 - Route de St Hilaire  
Mr JP. CRIVELLARO .....06.87.58.10.09

*La Saint Hubert Castillonnaise, fondée depuis 1947, c'est 40 adhérents, plus une quinzaine d'actionnaires. Le gibier (lapins, faisans, perdreaux) est maintenu par des lâchers, le sanglier est naturel. Pour tout renseignements, s'adresse au président.*

## Les ambassadeurs de l'art - Assoc. artistique

Chemin des Pins  
Mr Francis ILPIDE .....04.66.37.30.75

*L'association "Les Ambassadeurs de l'Art" rassemble chaque année en période estivale lors de son exposition à Castillon du Gard des dizaines d'artistes peintres reconnus et amateurs. Bien d'autres expositions se déroulent dans la région. Son président M. Francis Ilpide, lui-même artiste peintre, œuvre depuis de nombreuses années et son talent n'est plus à démontrer. Rendez-vous en juillet pour la grande exposition 2009 à Castillon du Gard.*



## MANAVA - Danse africaine-antillais

Présidente : Mme Fauvel  
Mme Agnès LADREYT ..... 04.66.37.25.81

*En 2008, fête de la musique et participation au téléthon 2008. Projets 2009 :*

- ✕ *visite de la maison de retraite avec animation*
- ✕ *Carnaval dans les rues de Castillon*
- ✕ *Journée gastronomie exotique*
- ✕ *Participation fête de la musique*
- ✕ *Fêtes de fin d'année*

## Pont du Gard et Patrimoine

Chemin de la Baraquette  
Mr Jean-Yves GREHAL ..... 04.66.37.11.49  
[pdgp.patrimoine@orange.fr](mailto:pdgp.patrimoine@orange.fr)

*Cette association, basée à Castillon du Gard, a des adhérents dans la France entière (300 membres). Elle a pour objet social de veiller à la protection et à la mise en valeur de l'aqueduc de Nîmes et de son ouvrage principal, le pont du Gard et de les faire mieux connaître du grand public. Elle organise des visites guidées gratuites, des conférences et des voyages, publie un bulletin à l'intention de ses adhérents et dispose du site Internet [www.pontdugard.org](http://www.pontdugard.org). La cotisation annuelle est de 15 € par foyer (10 pour les personnes isolées).*

## Rien qu'un Chœur - Chorale

14 ter, chemin des cavaliers (Sernhac)  
Mme Céline CHAMAND.....06.62.24.90.08  
Mme Sylvia ROSI .....06.83.21.37.37

*La chorale Rien qu'un Chœur s'est mise au travail d'arrache-pied, pour préparer un spectacle lyrique qu'elle devrait donner au mois d'Octobre au Pont du Gard. Ce spectacle sera composé d'extraits d'opéras et opérettes, avec le chœur de Castillon et des chanteurs solistes.*

*Les répétitions ont toujours lieu à la Chapelle Romane le mercredi soir de 20h à 21h30.*

*Nous recrutons, alors n'hésitez pas à venir nous écouter répéter si le cœur vous en dit.*

## Tennis club Castillonnais

Place du 8 mai 1945  
Mr Gregory MULOT .....06.62.47.11.09

*L'association tennis club castillonnais récemment créée, regroupe une centaine d'adhérents. En quelques mois, les premiers résultats se font ressentir à tous les niveaux avec le soutien des entraîneurs. Le dynamique président Grégory MULOT dirige cette association avec beaucoup de professionnalisme et de convivialité à chaque manifestation.*

## Maison des associations

Depuis le 7 octobre 2008, la municipalité a mis à la disposition des associations les deux salles (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage) de la maison des associations située sur la place du 8 mai 1945.

Afin que les salles soient utilisées raisonnablement par les associations, un registre est tenu en mairie pour la bonne répartition de l'occupation des locaux, complété d'un règlement intérieur.

L'ensemble des salles est gracieusement prêté aux associations, en faisant la demande à la mairie.

### RAPPEL

*La municipalité actuelle est bien consciente de la vétusté de la maison des associations (hygiènes, électricité,...), de leur inadaptation à tout utilisation, du manque de place, etc... Malheureusement, cette maison, acquise par l'ancienne équipe municipale, pour une utilisation inconnue, ne peut être prêtée que dans le cadre de réunions associatives et, compte tenu des frais déjà engagés pour son achat (90 000€ + 1711,86€ de frais de notaire), aucun frais supplémentaire ne peut être engagé dans l'immédiat pour la réhabiliter. Une décision rapide sera à prendre pour savoir ce que faire de cet « héritage ».*



## Journée du patrimoine

Dans le cadre des journées du patrimoine, différentes manifestations ont été organisées le dimanche 21 septembre toute la journée sous un soleil radieux. Toutes les heures, c'est par une visite guidée et commentée à travers les ruelles du village médiéval que des groupes d'une quinzaine de personnes, anciens et nouveaux castillonnais pour la plupart ont pu découvrir notre histoire et son évolution à travers les siècles. Le matin et l'après midi, une randonnée de 7kms environ était proposée pour découvrir à travers la garrigue notre patrimoine riche en édifices et vestiges moyenâgeux. C'est plus de 100 visiteurs qui ont apprécié notre patrimoine durant cette journée. Nous remercions Mr le maire Jean Louis BERNE, les élus, les bénévoles et les guides de l'association randonnées et Culture (AREC) d'avoir mis sur pied cette journée riche en enseignement. Pour une première, la réussite a été au-delà des espérances. A renouveler.

## TELETHON 2008

Les associations suivantes ont participé au Téléthon 2008 :

- ✗ La boule au bouchon
- ✗ Arc
- ✗ Anciens combattants
- ✗ Beauté de Castillon
- ✗ APE
- ✗ Comité des fêtes
- ✗ La chorale
- ✗ Manava
- ✗ ASCALA
- ✗ Les ambassadeurs de l'art
- ✗ Les chasseurs

Par l'organisation de manifestations ou sous forme de dons, la somme récoltée par Castillon et reversée au Téléthon s'est élevée à 2 541 €.

Un grand merci à tous pour cet élan de générosité !

A noter : Téléthon 2009, les 4 et 5 décembre

## Expositions

- ✓ Mr AVISSE (aquarelle) - Chap. Romane ..... du 10 au 13 avril 09
- ✓ Mme LEFEVRE (peinture)- Maison des Remparts ..... du 10 au 13 avril 09
- ✓ Mr HUGUET (bois flotté) - Maison des Remparts ..... du 15 au 17 mai 09
- ✓ IKEBANA - Chap. Romane et Remparts ..... le 19 au 22 juin 09
- ✓ Mme PASCAL (peinture) - Maison des Remparts ..... du 25 au 27 juin 09
- ✓ PEREZ (peinture)- Maison des Remparts ..... du 11 au 18 juillet 09
- ✓ Mme BARRIERE (Expo Bijoux)- Maison des Remparts ..... du 20 au 26 juillet 09
- ✓ AIMS (peinture)- Maison des Remparts ..... du 27 au 31 juillet 09
- ✓ AMBASSADEURS DE L'ART (peinture) - Chap. Romane et Remparts ..... du 1 au 20 août 09
- ✓ DERLON Ingrid - Maison des Remparts ..... du 14 au 20 août 09
- ✓ ILPIDE (peinture) - Maison des Remparts ..... du 4 au 13 septembre 09



Ikebana - mai 08



Ikebana - mai 08



Artiste peintre

## Calendrier

- ✓ Foire artisanale (APE).....05 avril
- ✓ Avril en balade.....18 avril
- ✓ Fête de la Musique .....19 juin et 20 juin
- ✓ Abrivado .....14 juillet
- ✓ Dégustation vigneronne.....14 juillet
- ✓ Concours de boule .....14 juillet
- ✓ Fête Votive.....du 24 au 26 juillet
- ✓ Brocante.....2 août
- ✓ Le bus de la Mer.....chaque mercredi de juillet et août
- ✓ Journée du Patrimoine (AREC) .....19 et 20 septembre
- ✓ Défilé à l'ancienne, exposition de photos anciennes, salon du livre, les vigneron à l'honneur.....novembre
- ✓ Marché de Noël .....décembre
- ✓ Veillées à thèmes, concours de cartes .....décembre à mars

### REPAS DES AINES

Il se tiendra le jeudi 26 mars à 12h. Les résidents de la commune de 70 ans et plus y sont cordialement invités.

Merci de retourner le coupon réponse au secrétariat de la mairie.



Fête la musique le vendredi 19 et le samedi 20 juin à Castillon du Gard. Venez nombreux.

## Environnement

### Je fais mon compost

#### Presque tout est bon

La plupart des déchets organiques peuvent être compostés.

#### Un processus naturel

Le compost est un mélange fermenté de résidus organiques et minéraux, utilisé pour fertiliser la terre du jardin potager, du jardin d'agrément ou des plantes en pot. Il peut être réalisé au fon du jardin en tas ou en composteur, voire sur votre balcon dans un composteur à lombrics labellisé « NF-Environnement . »

#### Les déchets qui font mon compost :

##### Les déchets de la maison en général

Essuie-tout, cendres de bois, sciure, copeaux, plantes d'intérieur...

##### Les déchets de cuisine

Epluchures hors agrumes, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abimés, os, arêtes...

##### Les déchets de jardin

Tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...



## FOIRE

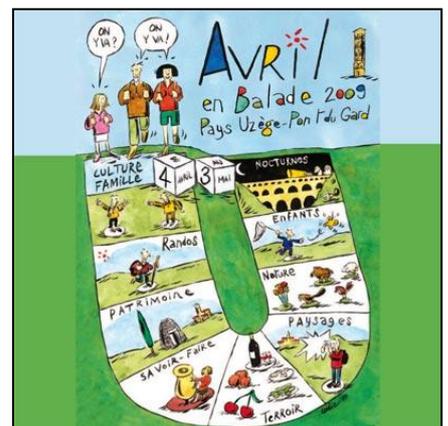
### ARTISANALE

### DU PRINTEMPS

Dimanche 5 avril 2009  
Castillon du Gard

Nombreux exposants  
Animations pour les enfants

Organisée par l'APE



# Diaporama 2008

Bulletin municipal n° 2 - Page 25



Les Rameaux - Avril 08



Les Rameaux - Avril 08



Dépôt gerbe - 8 mai 08



Fête musique - Juin 08



Fête des écoles - juin 08



Fête des écoles - juin 08



Fête musique - Juin 08



Bus de la mer - juillet 08



Fête nationale - 14 juillet 08



Brocante - juillet 08



Brocante - juillet 08



Abrivado longue - juillet 08



Fête votive - juillet 08



Fête votive - juillet 08



Abrivado longue - juillet 08

# Diaporama 2008

Bulletin municipal n° 2 - Page 26



Fête votive - Gagnants du concours de boule



Journée patrimoine - Sept 08



Inauguration tennis - Oct. 08



Cérémonie - 11 novembre 08



Cérémonie - 11 novembre 08



Téléthon - Déc 08



Marché de Noël APE - Déc 08



Marché de Noël APE - Déc 08



Téléthon - Déc 08



Père Noël aux écoles - Déc 08



Père Noël aux écoles - Déc 08



Père Noël aux écoles - Déc 08



Castagnade



Illuminations - Déc 08



Vœux du maire - Janv 09

# Pièces administratives

Bulletin municipal n° 2 - Page 27

## Carte nationale d'identité

---

1<sup>ère</sup> demande ou un renouvellement :

- ✓ 2 photos couleur d'identité identiques, récentes
- ✓ 1 extrait d'acte de naissance intégrale (si 1<sup>ère</sup> demande ou perte/ vol).
- ✓ Ancienne carte nationale d'identité ou photocopie en cas de perte ou vol
- ✓ Photocopie justificatif de domicile de – de 3 mois
- ✓ Récépissé de la déclaration de perte/vol et timbres fiscaux de 25€ si perte ou vol
- ✓ Photocopie CNI des parents si mineur

## Passeport

---

1<sup>ère</sup> demande ou un renouvellement :

- ✓ 2 photos couleur d'identité identiques, récentes
- ✓ 1 extrait d'acte de naissance intégrale
- ✓ Ancien passeport ou photocopie pièce identité en cas de perte ou vol
- ✓ Photocopie justificatif de domicile de – de 3 mois
- ✓ Timbres fiscaux : 88 € pour les majeurs, 44 € entre 15 et 18 ans et 19 € pour les – 15 ans
- ✓ Récépissé de la déclaration de perte/vol
- ✓ Photocopie CNI des parents si mineur

## Extrait d'actes

---

Les actes de naissance, de mariage et de décès sont délivrés en mairie du lieu où a eu lieu d'acte : faire une demande par écrit ou mail en indiquant le nom, prénoms, filiation complète et date et lieu de naissance, mariage ou décès.

Acte de naissance pour les personnes de nationalité française, nées à l'étranger, faire la demande par mail ([www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)) ou par courrier au Ministère des Affaires Etrangères - 44 941 NANTES cedex 9

## Extrait du casier judiciaire

---

Envoyer une demande par Internet ([www.justice.gouv.fr/cjn/](http://www.justice.gouv.fr/cjn/)) ou par courrier, en joignant la copie de la carte nationale d'identité à CASIER JUDICIAIRE NATIONAL - 107 rue du Landreau - 44 317 NANTES cedex 3.

## Duplicata livret de famille

---

Le livret est délivré à la mairie du lieu de mariage. La demande peut transiter par la mairie du domicile. Indiquer les noms et prénoms des conjoints, date et lieu du mariage et état civil des enfants. Cette inscription permettra de satisfaire au devoir de participer à la journée de préparation militaire et à l'inscription automatique sur les listes électorales

## Recensement militaire

---

Les jeunes de 16 ans, filles ou garçons, de nationalité française, doivent se faire recenser en mairie dans le mois de leur anniversaire. Pièces à Fournir :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Carte nationale d'identité

## Inscription liste électorale

---

Pièces à fournir :

- ✓ Photocopie d'un titre d'identité »en cours de validité
- ✓ Un justificatif de domicile de – 3 mois

## Permis de conduire

---

Demande de duplicata, en cas de perte / vol / détérioration ou changement de domicile

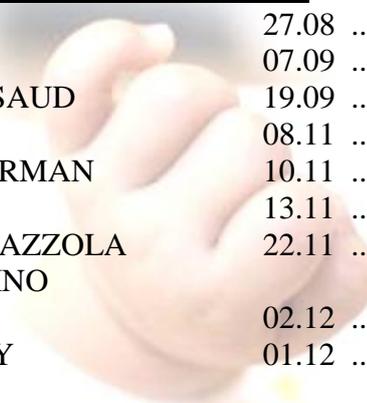
- ✓ 2 photos d'identité récentes
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ✓ Le permis de conduire ou déclaration de perte / vol
- ✓ Photocopie d'un justificatif de domicile de - 3 mois

## Carte grise

---

Se renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture du Gard

# Naiissances



13.01	Lilou CHAUVOT	27.08	..... Kim Marine Mégane RABBY
22.02	..... Mia ROQUEIROL	07.09	..... Maëline Alana HAAR
04.03	..... Mathias Benjamin GLEISAUD	19.09	..... Éléna Mauricette Andrée LEMAIRE
02.04	..... Arno BONZI	08.11	..... Emy Ana BADEMONT
11.04	..... Lou Léa Cassandre MOERMAN	10.11	..... Jules Nicolas Jean Georges GAUCHOT
21.06	..... Léa Clémence PHILIP	13.11	..... Dorian Emile ZAPHINI
24.06	..... Camille Suz. Claudette GAZZOLA	22.11	..... Giovanni Philippe Robert Cédric SPAGNOLO
06.07	..... Quentin Antoine VIZCAINO	02.12	..... Sara CANCADE
13.07	..... Enzo Fernand GUILMIN	01.12	..... Jules LORTHOIS
30.07	..... Louis Pierre Paul EMERY		

# Mariages



16.02	Sylvie COISSIEUX & Frédéric GUIRAUD	14.06	..... Virginie BEGASSE & Michaël PERRIER
14.05	Joëlle DONNADIEU & Michel VIC	21.06	..... Sabine LAMONOCA & Bernard VIVIÈS
17.05	..... Sonia LANDIN & Dominique CHIRESSI	28.06	..... Delphine SOULA & Michel RIVRON
07.06	..... Nathalie DE PASTORS & Mathieu DORIVAL	28.06	..... Marie HEURETAUX & Bruno ODE
		12.07	..... Aude GUIRAUDOU & Sébastien SANSON
		09.08	..... Penelope HEALY & Jonathan STEAFEL
		30.08	..... Laurence LEBLOND & Laurent DURET

# Décès

18.03	Louis Julien ODE	08.09	Juliette Paulette FOUHÉTY
22.04	Abdelmajid EL HASNI	01.12	Diane Lucienne ARGAUD
05.05	Elira VÉTULI Veuve LARBRE	19.12	Edmond TAMPLIN
10.06	Jean François MONGE	23.12	Simone Marceline DELENTE veuve DINAS
06.07	Marie Véronique DAURES	27.12	Anna Renée BORBEL veuve DEBREUIL
26.08	Dolorès GIRONA veuve COSTA		
30.08	Aimée Marie Josette FLAYOL veuve PONTIER		